

# Association pour l'Innovation en Sciences et Analyses (AISA)

N° de Formation Continue : 11 75 56773 75

86, boulevard de Reuilly 75012 PARIS

Email : [formation@aisa-asso.fr](mailto:formation@aisa-asso.fr)

Site internet : <http://www.aisa-asso.fr>

Téléphone : 01 49 28 22 23



---

## Convention de formation professionnelle

Inscription à titre individuel

Code Formation **AQ1**

(Article L. 6353-2 et R. 6353-1 du code du travail)

Entre l'organisme de formation :

### RAISON SOCIALE

Association pour l'Innovation en Sciences et Analyses (AISA)

Association régie par la Loi 1901 (n° 00147977)

Siège social : 86, boulevard de Reuilly – 75012 Paris

N° SIRET : 47 94 83 315 000 20

N° TVA intracommunautaire : FR 00 47 94 83 315

Et le bénéficiaire :

### NOM DU BENEFICIAIRE

*(ci-après nommé le bénéficiaire)*

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Fax :

Courriel :

## 1. Objet, moyens pédagogiques de la formation, sujet, date, lieu

Nous proposons des formations pratiques et interactives dans différents domaines (approche médicalisée des pratiques dans des domaines spécialisés, maîtrise des risques et l'accréditation des LBM selon les normes ISO 15189 et 22870). La formation, réalisée par des praticiens expérimentés et travaillant dans des LBM accrédités et/ou évaluateurs COFRAC, est orientée vers des éléments concrets et pratiques. Un système de vote en temps réel permettra une meilleure interactivité. Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle. Un support papier et électronique comprenant de nombreuses applications sera mis à disposition des participants. Une attestation de formation sera remise aux participants

### Sujet

Dans le cadre des activités de l'AISA, nous proposons une formation pratique et interactive sur la maîtrise des EBMD sous accréditation 22870 : aspects concrets et outils de gestion au quotidien

Type d'action

Présentielle

Durée, lieu et date de formation

Ces informations sont indiquées dans l'annexe jointe à la convention

## 2. Programme de formation

Profil des stagiaires

Biologiste médical, cadre de laboratoire, technicien de laboratoire médical (TLM), qualificateur, ingénieur

Prérequis

Travail dans un laboratoire de biologie médicale (LBM) accrédité eu en démarche qualité

Objectifs pédagogiques et Progression pédagogique

Ces éléments sont indiqués dans l'annexe en pièce jointe

## 3. Prix de la formation

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire s'acquittera des coûts suivants :

Coût total HT : **500,00 Euros**

TVA 20% : **100,00 Euros**

TOTAL TTC : **600,00 Euros**

Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par l'organisme de formation pour cette session et comprend une collation aux deux pauses et le déjeuner pris sur place.

## 4. Modalités de règlement

Le paiement sera dû à réception de la facture selon les modalités prévues par les conditions générales de vente.

## 5. Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

## 6. Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action de formation

Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle

## 7. Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation

Une attestation de formation sera remise aux participants.

## 8. Dédit ou abandon

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 15 jours avant la date de démarrage de la formation objet de la présente convention, l'article 7 des conditions générales de vente sera appliqué.

## 9. Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

Document réalisé en 2 exemplaires à Paris, le \_\_\_\_\_

Pour l'organisme de formation :

AISA,

Michel Vaubourdolle, Secrétaire Général

*Paraphes, « Lu et approuvé », cachet de l'organisme de formation*

Pour le bénéficiaire :

NOM DE L'ENTREPRISE,

REPRESENTANT

*Paraphes, « Lu et approuvé », cachet du bénéficiaire*

## Formation continue AISA

### Module 1 – Ateliers pratiques sur l'accréditation en Biologie Médicale

#### Maitrise des EBMD sous accréditation 22870 : aspects concrets et outils de gestion au quotidien – Code Formation AQ1

Dans le cadre du programme de formation continue AISA sur l'accréditation des Laboratoires de Biologie Médicale (LBM), nous vous proposons une formation pratique et interactive sur la mise en place dans un LBM d'un système qualité pour la maîtrise de dispositifs de mesures pour des examens de Biologie Médicale délocalisés (EBMD).

La formation, réalisée par des praticiens expérimentés et travaillant dans un LBM accrédité selon la norme ISO 22870, est orientée vers des éléments concrets et pratiques : exemples d'analyse de risque, de procédures et d'enregistrements, analyse d'écart, discussion autour de partage d'expériences. Un retour d'expérience sur l'évaluation par le COFRAC du système de management de la qualité (SMQ) et des exigences techniques sera également discuté.

Un système de vote en temps réel permettra une meilleure interactivité. Un support comprenant de nombreuses applications sera mis à disposition des participants. Une évaluation initiale et de suivi sera réalisée de façon individuelle. Une attestation de formation sera remise aux participants.

<b>Objectifs</b>	Mieux appréhender les enjeux concernant : <ul style="list-style-type: none"><li>- l'impact de l'accréditation obligatoire des EBMD avant 2020 pour le cas des examens liés à l'urgence médicale (pH, gaz du sang et examens associés pris comme exemples)</li><li>- l'apport des nouvelles technologies pour la gestion des EBMD (dématérialisation des documents et de la gestion des compétences, contrôle à distance, autocréation des dossiers,...)</li><li>- l'évaluation d'un LBM accrédité pour les EBMD selon les normes NF EN ISO 15189 et EN ISO 22870</li></ul>
<b>Programme</b>	<b>Matin : 9h30 – 13h00</b> Définitions des EBMD : périmètre, cas particuliers Aspects réglementaires et normatifs : applications pratiques Application de la norme ISO 22870 : éléments opposables dans un LBM, retour d'expérience, discussion Mise en place concrète d'un SMQ pour des EBMD : <ul style="list-style-type: none"><li>- exigences relatives au management : responsabilités, processus, groupes d'encadrement, contractualisation, justification médicale, système documentaire, audit EBMD</li><li>- exigences techniques : choix du dispositif, maîtrise de l'environnement, vérification de méthodes, compétence des opérateurs, métrologie, validation, compte-rendu d'examen</li></ul> Suivi du SMQ : indicateurs par processus, revue de direction EBMD Exemples d'écart et propositions de résolutions <b>Après-midi : 14h00 – 17h30</b> Travail en sous-groupe sur des situations concrètes : restitution à l'ensemble des participants
<b>Intervenants</b>	Dr Pascal Pernet - Biologiste Médical Dr Michel Vaubourdolle - Biologiste Médical – Evalueur Technique – Responsable d'Evaluation (ET-RE) Cofrac
<b>Prérequis</b>	Travail dans un LBM accrédité ou en cours d'accréditation

<b>Publics</b>	Biologiste médical, cadre de laboratoire, technicien de laboratoire médical (TLM), qualitatif, ingénieur
<b>Durée</b>	1 session - 7 heures - 09h30 – 17h30
<b>Date</b>	27 Septembre 2019
<b>Lieu</b>	Paris – Novotel Bercy
<b>Éléments complémentaires</b>	Étude de cas interactive, remise d'un support de cours Outils pédagogiques : vidéo projection, système de vote en temps réel Validation des acquis par dialogue interactif, résolution de cas et QCM avant la formation et à l'issue de celle-ci
<b>Tarif</b>	<b>600 euros TTC</b>
<b>Nombre minimum de participants</b>	10